

Repères

mai 2023
n°296

le magazine de la ville de Saran

ENVIRONNEMENT

Auprès de mon arbre

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

Mars/avril.

250 saranais ont écrit pour signifier leur refus d'une modification du PLUm par le président d'Orléans Métropole sans l'accord du conseil municipal.



3 avril.

Le caniparc est ouvert ! Situé face au parc de la Médecinerie, ce parc pour chiens a été inauguré hier avec Noan, 11 ans, qui a porté ce projet lors du budget participatif.

4 et 6 avril.

La ferme a débarqué à la crèche des P'tits Loups ! L'occasion pour les enfants de pouvoir approcher les animaux.



11 avril.

Une nouvelle jeunesse pour les Chimoutons ! L'inauguration de la réhabilitation des logements du quartier des Chimoutons s'est tenue, en présence des élus Saranais et de Jean-Luc Riglet, président de LogemLoiret.



16 avril.

Le spectacle «Plumes», joué dans le Parc du Château de l'Étang a attiré un public venu en nombre pour un beau dimanche ensoleillé.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Connaître notre patrimoine arboré pour mieux le protéger

Notre ville a un atout majeur. 41 % de son territoire est composé de zones naturelles et agricoles. Pour mieux se rendre compte, il s'agit de 813 hectares. Cette surface est plus grande que la totalité du territoire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (606 hectares).

Cet atout, nous tâchons de le préserver. Lors de la réalisation du PLU métropolitain en 2021, nous avons d'ailleurs réduit de plus de 40 hectares les zones qui étaient vouées à de l'urbanisation en les faisant passer en zone naturelle.

Avoir autant d'espaces naturels dans notre commune est un atout par rapport à la crise environnementale que nous vivons. Le réchauffement climatique a un impact sur toute la planète et Saran n'y échappe pas. Les bois, les arbres, les espaces végétalisés de notre commune participent à la réduction de la pollution et sont de véritables îlots de fraîcheur. Les arbres ont un rôle important à jouer, pour notre santé, pour notre bien-être et pour la planète.

La difficulté que nous avons, c'est de protéger les arbres présents sur les espaces privés. Un certain nombre de bois à Saran sont des « espaces boisés classés » qui sont protégés dans le PLU. La destruction de ces forêts y est interdite, que le bois soit public ou privé. Mais il n'est pas possible d'empêcher un propriétaire d'abattre un arbre, deux arbres, ou cent arbres présents sur son terrain si ces arbres ne sont pas classés.

C'est la raison pour laquelle nous menons, lorsque cela est possible, une politique d'acquisition de terrains, notamment au Domaine du Clos Vert afin de préserver ce secteur. Mais il faut avoir conscience que la ville ne pourra jamais acheter tous les terrains de la commune, notamment en raison de leurs coûts.

De plus, notre ville ne doit pas se contenter de protéger cette ceinture verte, elle doit aussi laisser la place à la nature dans les zones urbanisées. Pour protéger nos arbres municipaux, nous avons donc décidé de les connaître. Nous avons donc réalisé un inventaire de notre patrimoine arboré afin de connaître sa santé, ses faiblesses, pour mieux le préserver.

Nous avons également pris une délibération au conseil municipal afin de fixer « une valeur » aux arbres selon certains critères. Même s'il est difficile de comparer un arbre à une somme d'argent, cela permet ainsi à la ville de se retourner contre un responsable d'une dégradation ou de la mort d'un arbre de la commune (dégradation volontaire ou involontaire) et impose aux entreprises qui réalisent des travaux de prendre toutes les précautions.

En plus de protéger nos arbres existants, nous augmentons aussi leur nombre dans les espaces verts municipaux. La plantation d'arbres dans nos parcs et dans nos rues, la plantation de la micro-forêt au Vilpot en sont des exemples concrets. Mais il est également important que les habitants qui possèdent un jardin, et aussi les entreprises, participent, à leur niveau, à la végétalisation de la commune. Les rues parfois trop étroites ne permettent pas de planter des arbres, et les habitants dans ce cas peuvent contribuer à la création d'îlots de fraîcheurs dans les secteurs urbanisés. Alors si vous avez un jardin, même petit, pourquoi ne pas y planter un arbre, voire deux ? Nous subissons tous cette crise environnementale et seule l'implication collective nous permettra de changer les choses.

Maryvonne Hautin

22 mars.

Le stade Jacques-Mazucca a accueilli les équipes masculines des moins de 19 ans de Roumanie, Norvège et d'Irlande du Nord, lors de 3 matchs internationaux du Tour Elite UEFA.

31 mars.

Les seniors ont profité d'un moment convivial à l'occasion du premier thé dansant saranais donné au foyer Georges-Brassens.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Actus Jeunesse	p.8
Restauration municipale	p.10
Affaire de goût	p.11
Sorties	p.12
Regards	p.14
En terrasse	p.20
Ici... et là	p.22
Vie Visage	p.24
Tribunes	p.26
Espace public	p.27



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen

LES JEUX
SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
• **Diffusion :** par nos soins.
• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.
• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016
• **Dépôt légal :** Mai 2023
• Imprimé sur papier FSC recyclé
• **Numéros de licence :**
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

CONCERTS

ÉLÈVES DE L'EMMD

Les élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse vous proposent deux concerts en mai, pour un printemps musical.

EN ATTENDANT LE GRAND BAL...

Les élèves des classes de guitare, piano, violoncelle et orchestre à cordes vous offrent une petite mise en bouche avant leur grand bal du 16 juin, sur un répertoire folk et renaissance.

VENDREDI 5 MAI À 19H

Église de Saran
Tout public – Entrée Libre

SOIRÉE MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ

Présentation du nouvel orchestre MAJ ainsi que des ateliers Jazz de l'EMMD, qui seront accompagnés pour l'occasion, des ateliers de la MJC d'Olivet. Ils partageront une musique pop, énergique et ouverte à l'improvisation.

VENDREDI 12 MAI À 20H30

Théâtre Municipal
Tout public – Gratuit, sur réservation via www.saran.fr

PROMENADE POUR LES SENIORS

Le service animations seniors propose une sortie au canal de Combleux avec des activités douces à destination des seniors Saranais, de 62 ans et plus, vivant seul (veuf, divorcé, séparé...).

ANIMATIONS POSSIBLES AUX CHOIX :

- Promenade courte adaptée aux personnes ayant des difficultés pour marcher (jalonnée de bancs).
 - Pétanque, mōlkky, jeux de société, activités créatives, sensorielles.

**Ramassage à domicile et transport en minibus :
8 places par date - Goûters fournis
Participation : 5,74€**

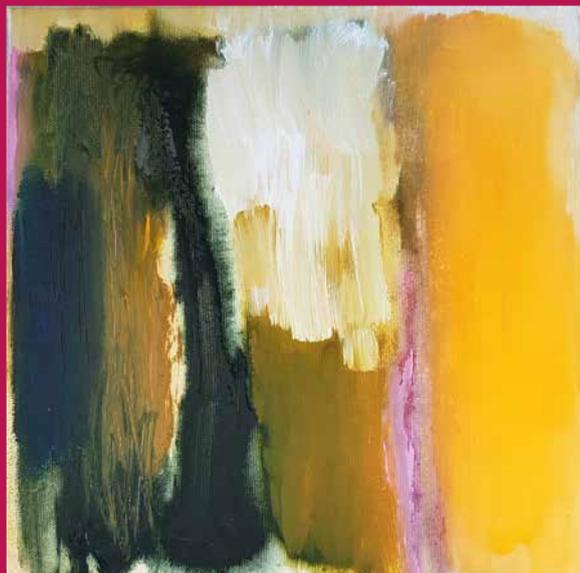
**Le vendredi 26 mai
entre 14h et 18h**

**Renseignements et inscription :
02 38 80 34 24**

LA MAIRIE SERA FERMÉE :

**Judi 18, vendredi 19
samedi 20 mai, samedi 27
et lundi 29 mai.**

Une permanence État civil sera assurée le **vendredi 19 mai de 8h30 à 12h** pour les déclarations naissances et décès.



EXPOSITION LEENA NOUX

Leena Noux, artiste peintre coloriste, présente une collection récente de ses toiles abstraites. Même si l'artiste travaille plutôt sur l'abstraction, on peut toujours y trouver une profondeur, une entrée dans l'œuvre, comme un chemin qui s'ouvre devant le spectateur.

« Je ne sais pas à quel point le fait d'être une synesthète (capacité de ressentir un mélange de sensations devant un seul stimulus) affecte mon travail d'artiste, mais cela ajoute certainement une dimension supplémentaire [...] à la façon dont je ressens mon environnement. Mon outil principal, la couleur, a ses humeurs presque humaines dans mon esprit, ainsi qu'un goût et un parfum ».

Galerie du château de l'Étang DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE MAI

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30
samedi et dimanche de 14h30 à 18h30
(en présence de l'artiste)
Tout public - Entrée libre
Fermé le lundi et jours fériés

LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ

les 3 et 4 juin



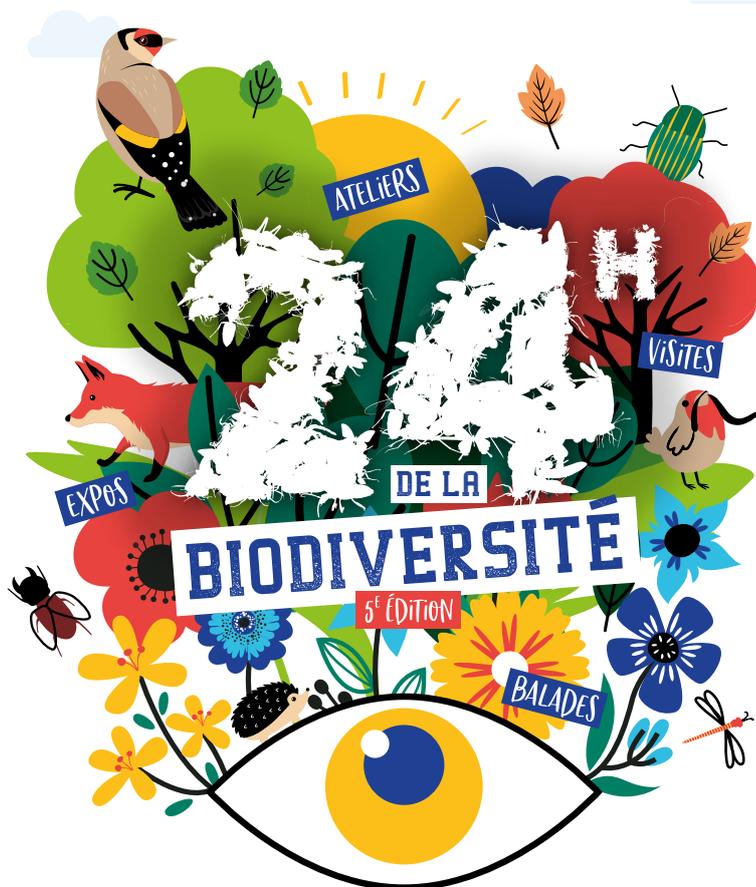
Dans le cadre de ce rendez-vous organisé sur l'ensemble de la Métropole, la Ville propose durant tout un week-end, un large programme d'animations dédié à tous les publics. Thème de cette 5^e édition : « **Levez les yeux, regardez comme c'est beau** » !

À travers de nombreux rendez-vous, les Saranais sont conviés à découvrir la diversité et la richesse des espaces naturels de la commune, où il suffira simplement d'ouvrir les yeux pour observer la nature, la faune, le rythme des saisons...

Ateliers, découvertes, exposition, conférences, sensibilisations, seront au programme tout le week-end, dans l'écrin de verdure que propose le Domaine du Clos Vert. À noter, **l'événement sera l'occasion de découvrir les nouveaux lieux saranais dédiés à l'environnement, avec « l'observatoire de la biodiversité » et La Maison du Clos Vert.**

Samedi matin, la traditionnelle balade écocitoyenne viendra également se greffer aux animations, où le grand public sera invité à **une vaste opération de nettoyage des rues, partant du Vilpot jusqu'au Clos Vert.**

PROGRAMME COMPLET À DÉCOUVRIR SUR WWW.SARAN.FR OU À DISPOSITION DANS VOS STRUCTURES MUNICIPALES À PARTIR DE FIN MAI.



LES P'TITS PRINTEMPS REVIENNENT !

LE FESTIVAL POUR LES TOUT-PETITS



La 3^e édition du festival pour les tout-petits, proposé par la structure petite enfance « Les P'tits Loups » et la médiathèque de Saran fait son retour avec une programmation riche !

Cette année, vous êtes invités à venir (re)découvrir les comptines et les jeux de doigts préférés des tout-petits... Mais pas que ! Expositions, spectacle, concert participatif, rencontre, conférence, atelier fabrications, histoires, rythmeront tout le mois de juin !

Programme complet à découvrir sur saran.fr ou sur l'agenda culturel. Oyez disponible dans toutes les structures municipales.

ÉVÉNEMENTS GRATUITS, CERTAINS UNIQUEMENT SUR RÉSERVATIONS À PARTIR DU MERCREDI 10 MAI :

- SUR WWW.SARAN.FR • OU AU 02 38 80 35 10
- OU À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE



PARLONS SARAN

Venez vous mêler de vos affaires, en balade

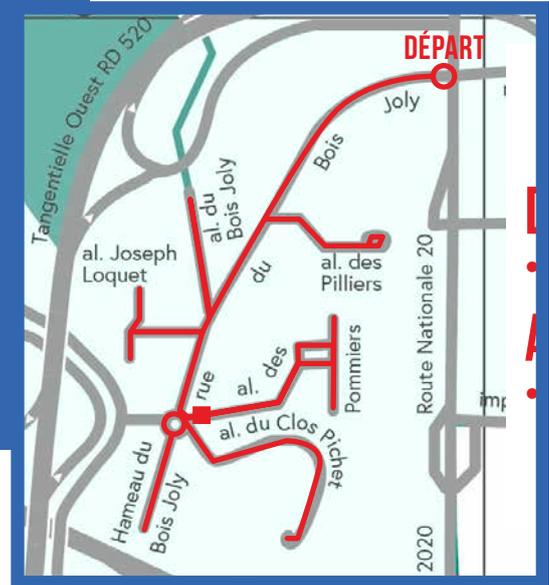


Les échanges avec les élus se poursuivent avec une nouvelle initiative de rencontres auprès des habitants. **Ainsi, un nouveau rendez-vous sera donné aux Saranais, et plus précisément aux habitants du quartier du Bois Joly.**

MARDI 9 MAI À 18H

Rue du Bois Joly

L'occasion d'évoquer les projets municipaux et les problèmes rencontrés au quotidien lors d'une balade dans le quartier.



UNE "BOUTUROTHÈQUE" AU MILIEU DES LIVRES POUR ÉCHANGER SES PLANTES



Une bouturothèque va voir le jour à la médiathèque de Saran.

Un stand dédié au partage où chacun apporte des boutures de son jardin et repart avec d'autres.

Une bouturothèque, est une collection de plantes d'intérieur et d'extérieur mises à disposition du public pour **favoriser le troc et l'échange de plantes**. La médiathèque a travaillé conjointement avec le service des Espaces Verts pour les premières boutures et l'équipe des menuisiers pour la fabrication du meuble et des étagères qui vont accueillir les boutures (réalisation d'un meuble 100 % recyclé, avec le bois abattu dans le parc du château de l'étang, avec la récupération des serrures et poignées...).

Cette action permet entre autre, de favoriser la participation des usagers à la vie de la médiathèque, de créer du lien entre les usagers, de participer à une sensibilisation à l'écologie, à la nature, et aux alternatives à la consommation via le troc et le partage.

En complément, **des ateliers et conseils seront dispensés toute l'année** afin de développer des actions pédagogiques, ludiques, concrètes, pratiques autour du jardinage, de la nature, de la biodiversité, et des plantes. Le premier temps aura lieu après l'inauguration du 27 mai, et sera **un atelier « La Bouture pour les nuls »**, animé par les agents des Espaces verts.

INAUGURATION DE LA BOUTUROTHÈQUE, SUIVI D'UN ATELIER PARTICIPATIF LE SAMEDI 27 MAI À PARTIR DE 10H30

Réservation au 02 38 80 35 10 ou sur saran.fr

#terredejeux2024 #Paris2024 CHALLENGE MAI À VÉLO

Du 1^{er} au 31 mai 2023, tentez l'aventure du challenge « mai à vélo » et roulez pour les couleurs de la ville de Saran !

Pourquoi ne pas profiter du mois de mai pour se « remettre en selle » ? À l'occasion de l'événement national « mai à vélo », visant à promouvoir la pratique du vélo pour tous, Saran, ville sportive et labellisée « terre de Jeux », s'associe à ce dispositif en vous invitant à pédaler pour gagner le challenge d'activité national.

Celui-ci rassemblera tout au long du mois de mai les entreprises, associations, collectivités et écoles de toute la France au sein de ce défi qui visera à parcourir le plus de kilomètres à vélo possible pour tous les saranais et saranaises.

Chacun des kilomètres, que vous parcourrez en mai sur Saran, contribuera à faire progresser le compteur de la Ville, et ainsi le classement dans le Challenge. Un classement individuel sera aussi accessible pour voir qui aura réalisé le plus de kilomètres au cours du mois de mai sur notre territoire et à l'issue duquel, les 3 premiers se verront récompensés. **Relevez le challenge mai à vélo et roulez pour Saran!**

MAI à vélo



COMMENT PARTICIPER ?

- Scannez ce QR Code !
 - Téléchargez l'application Géovélo (c'est gratuit !) et créez votre compte
 - Rejoignez notre communauté « Saran » en cliquant sur rejoindre
- Retrouvez le classement de notre communauté sur maivelo.fr



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Vous êtes majeur cette année, la municipalité de Saran a le plaisir de vous inviter à participer à un moment convivial en présence des élus saranais.

Venez relever le défi en participant à un jeu sur smartphone suivi d'un Escape Game et d'une visite de la mairie.

VENDREDI 16 JUIN 2023, à 18h30 à la mairie de Saran



Un apéritif-dîatoire clôturera cette soirée.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Assistera à la Cérémonie de la Citoyenneté à la mairie de Saran

Sera accompagné de personnes

Merci de renvoyer ce coupon avant le 1^{er} juin 2023

à : Mairie de Saran - Cabinet du Maire et des élus - 45770 Saran
ou par mail à cabinet.maire@ville-saran.fr

Je m'inscris
en ligne →



ACTUS JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS,
STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES D'ÉTÉ

**DU 10 JUILLET AU 31 AOÛT : FERMETURES
LES 14 JUILLET, LES 14 ET 15 AOÛT ET LE 1^{ER}
SEPTEMBRE**

• CENTRES DE LOISIRS ET SPORT ÉTÉ ANIMATION- SEA

DU 10 JUILLET AU 4 AOÛT (PÉRIODE 1)
> RÉSERVATIONS DÈS À PRÉSENT ET JUSQU'AU 17
JUILLET POUR AOÛT

• DU 7 AU 31 AOÛT (PÉRIODE 2)

> RÉSERVATIONS DÈS À PRÉSENT ET JUSQU'AU 15
JUILLET POUR AOÛT

• LES RELAIS DE QUARTIER (BOURG, VILPOT ET CHÊNE MAILLARD - 11/17 ANS ET LE CLUB MÉCANIQUE- À PARTIR DE 12 ANS)

> SANS RÉSERVATIONS MAIS L'ADHÉSION JEUNESSE
EST OBLIGATOIRE (10€ POUR 2023 - DISPONIBLE
AU SEIN DES CLUBS ET DU POINT INFORMATION
JEUNESSE) ET FRÉQUENTATION JOURNALIÈRE LIBRE
(ATTENTION ATELIERS SUR INSCRIPTION).

RENTRÉE SEPTEMBRE

Pour réserver les prestations municipales (à partir du 19/06 - activités extra-scolaires et/ ou périscolaires) de septembre il suffit de renvoyer le dossier qui vous a été adressé mi-avril à l'accueil de la mairie.

Toutes les réservations sur
l'espace famille ou à l'accueil de
la Mairie (guichet unique)



RENSEIGNEMENTS :
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET
DES LOISIRS
02 38 80 34 18

LES TEMPS FORTS ENFANCE-JEUNESSE

SENSIBILISATION À LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Pour la deuxième année consécutive, des membres de l'UFSD (Union Française pour la Santé bucco-Dentaire) sont intervenus dans l'ensemble des écoles de Saran (ainsi qu'à l'école des Aydes), auprès des 675 élèves de grande section de maternelle, de CE2 et de CM2.

L'objectif de cette action est de contribuer à l'amélioration de la santé bucco-dentaire en transmettant des messages fondamentaux de prévention et éventuellement dépister des soins adaptés.



CAFÉ DES PARENTS - 15 MAI 2023 À 18H ÉCOLE DU CHÊNE MAILLARD

Le « café des parents », mis en place par l'école du Chêne Maillard, est un dispositif à la fois d'accompagnement et de soutien à la parentalité, mais aussi de citoyenneté, d'échanges autour de situations de la vie quotidienne entre parents et intervenants scolaires (enseignants, périscolaires...). Au rythme de 3 à 4 ateliers par an, des sujets libres mais aussi ciblés, comme la lecture des enfants ou les dangers des écrans, ont pu être proposés. Le 15 mai, c'est autour des enjeux du compostage et de la biodiversité en présence d'un « maître composteur » d'Orléans Métropole que les parents d'élèves du Chêne Maillard sont invités à venir nombreux. Des composteurs seront distribués sur place aux volontaires vivants en maison.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU 9 MAI
APRÈS DE L'ÉCOLE OU DU PÉRISCOLAIRE : 02 38 52 12 24

Aides aux vacances d'été

Le CCAS de la Ville de Saran renouvelle l'action « aides aux vacances d'été » afin de permettre aux enfants saranais de pratiquer des activités ou de participer à des séjours proposés par la Ville pendant la période estivale.

AIDES PROPOSÉES :

- Attribution d'entrées au centre nautique de Saran,
 - Participation financière (1€ par jour et par enfant à régler par la famille) pour la fréquentation des structures municipales (pour une durée de 20 jours max.) : Centres de loisirs (Marcel Pagnol, Base de la Caillette), Mini-camps organisés par la Ville, SEA (Sports Été Animations).
- Toutes les familles avec enfant de moins de 18 ans et bénéficiaires de la C.S.S. (Complémentaire Santé Solidaire) ont droit à cette aide.

SE PRÉSENTER À LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE AVANT TOUTE INSCRIPTION AVANT LE :
- 17 JUIN POUR LES VACANCES DU MOIS DE JUILLET 2023
- 15 JUILLET POUR LES VACANCES DU MOIS D'AOÛT 2023.
INFORMATIONS : 02 38 80 34 20

Restauration municipale Mai

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

NOUVEAU : Plat alternatif végétarien

LUNDI 1ER MAI FÉRIÉ

MARDI 2 MAI

- Salade iceberg
- Jambon de porc
- Œufs durs
- Beignets de courgettes
- Pain bio
- Petits suisses bio aromatisés

MERCREDI 3 MAI

- Betteraves bio
- Dés de colin sauce crème
- Aiguillettes de blé aux carottes
- Coquillettes bio
- Gruyère IGP
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 3 MAI

- Salade de riz bio à la niçoise
- Salade de riz bio aux crudités
- Sauté de bœuf LR sauce tomate
- Haricots secs sauce tomate
- Brocolis bio
- Chèvre bio
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENREDI 4 MAI

Menu végétarien

- Salade coleslaw bio
- Curry de pois chiches bio
- Semoule bio
- Rondelé bio
- Pain bio
- Compote de pommes bio

LUNDI 8 MAI FÉRIÉ

MARDI 9 MAI

Menu végétarien

- Salade iceberg
- Omelette
- Pommes de terre rissolées bio
- Chanteneige bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 10 MAI

- Concombres à la crème
- Émincé de bœuf bio au jus de viande
- Gratin de chou fleur
- Purée de pommes de terre bio
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio

JEUDI 11 MAI

- Feuilleté au fromage bio
- Rôti de porc LR sauce thym
- Lentilles bio
- Haricots beurre bio
- Comté AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

VENREDI 12 MAI

- Carottes râpées bio
- Filet de merlu sauce crémeuse
- Nuggets de pois chiches bio
- Épinards bio béchamel
- Gouda bio
- Pain de campagne
- Brownies

LUNDI 15 MAI

Menu végétarien

- Tomates vinaigrette
- Sauce tomate, haché végétal (à base de blé et de pois)
- Spaghetti bio
- Pain aux céréales
- Fromage blanc bio aux fruits

MARDI 16 MAI

- Sardines au beurre
- Tartinable de tomate et basilic
- Rôti de bœuf bio
- Semoule bio, pois chiches bio
- Haricots verts
- Coulommiers
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 17 MAI

- Radis beurre
- Dos de cabillaud crème basilic
- Galettes de légumes
- Riz bio
- Mini cabrette bio
- Pain bio
- Ananas au sirop

JEUDI 18 MAI FÉRIÉ

VENREDI 19 MAI PONT

LUNDI 22 MAI

Menu végétarien

- Salade iceberg
- Gratin de céréales (légumes et céréales gratinés à la mozzarella)
- Pain bio
- Petit suisses bio aromatisés

MARDI 23 MAI

- Taboulé bio
- Dos de colin crème citron
- Falafel
- Petits pois carottes bio
- Brie AOP
- Pain de campagne
- Fruit de saison

MERCREDI 24 MAI

Menu végétarien

- Macédoine bio
- Polenta bio au fromage
- Épinards bio
- Pain bio
- Crème dessert bio au chocolat

JEUDI 25 MAI

- Salade de pépinettes bio aux crudités
- Rôti de veau LR au jus
- Céréales gourmandes bio
- Chou fleur bio
- Pain bio
- Yaourt brassé bio nature
- Fruit de saison

REPAS FROID

VENREDI 26 MAI

- Bâtonnets de carottes bio
- Jambon blanc LR, mayonnaise
- Œufs durs, mayonnaise
- Chips
- Gruyère IGP
- Pain burger
- Compote à boire, petit beurre bio





UN REPAS ALTERNATIF AU MENU

Depuis le 27 février, la restauration municipale propose quotidiennement un repas végétarien aux écoliers et jeunes saranais qui fréquentent les centres de loisirs. Ce menu alternatif permet ainsi à tous les convives de bénéficier de repas complets.

Allergies, régimes et/ou habitudes alimentaires divers et variés... L'idée d'un menu alternatif mijotait depuis quelque temps à la cuisine centrale de Saran. « C'est une demande et la volonté de Maryvonne Hautin, afin que tous les enfants aient un repas complet, quel que soit leur régime alimentaire », indique la directrice, Marie-Carmen Bataille. Ainsi à présent, tous les enfants « qui ne veulent ou ne peuvent consommer le menu du jour » se voient servir le repas alternatif, soit végétarien. Pourquoi une telle option ? « Car le menu végétarien est une sorte de dénominateur commun » résume Marie-Carmen Bataille. **Il convient en effet à - quasiment - tous les enfants**, au-delà des habitudes alimentaires de chacun. Que l'on ne s'y méprenne pas : « **ce repas n'est pas un**

menu de substitution, mais une alternative au quotidien pour les enfants qui ne mangent pas de viande », souligne Christian Fromentin, premier adjoint en charge de la restauration. « Le menu alternatif est amené à perdurer. Il s'inscrit dans la logique d'aller de plus en plus vers une alimentation « bio ». Pour les jeunes convives, le choix du menu végétarien est fixé à l'année, en fonction de leurs habitudes alimentaires. **Il s'établit lors de leur inscription à la restauration scolaire**, à l'accueil de la mairie. Des modifications de la fiche sanitaire individuelle sont toutefois possibles en cours d'année.

Des menus variés et équilibrés

La mise en place du menu alternatif végétarien a engendré **un travail important pour les équipes de la cuisine centrale**. « Cela s'est traduit par une réorganisation au niveau de la production, avec une production séparée en plus, donc plus de temps de préparation, une formation du personnel de cuisine, et aussi un travail sur le conditionnement », explique Bérenger Maréchal, chef de production. La constitution de ces menus a également nécessité **un travail de recherche quant aux recettes et à la diversité**. « Les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales (légumineux, cé-

réales) » mentionne Céline Aguillon, responsable qualité. « L'équilibre nutritionnel passe par la variété. Il se répartit sur la semaine ». L'ensemble de cette démarche s'est effectuée dans un contexte pour le moins complexe, avec des filières d'approvisionnement en matières premières, produits, fruits et légumes perturbés et des surcoûts dus à l'inflation. Outre la satisfaction de tous les jeunes convives, le menu alternatif végétarien offre un avantage non négligeable : **il permet en effet de réduire drastiquement le gaspillage alimentaire.**

•Arnaud Guilhem

REPAS «NORMAL»



REPAS «SANS PORC»



REPAS «SANS VIANDE»



REPAS VÉGÉTARIEN



ALLERGIES PANIER REPAS

UN QUAI ADAPTÉ ET FONCTIONNEL

Depuis décembre dernier, la cuisine centrale dispose d'un quai de chargement (réception et expédition) à la fois sécurisé et fonctionnel. L'ancien quai pêchait entre autres par son étroitesse, et n'était plus adapté aux différentes activités. Il a donc fait l'objet courant novembre de **travaux importants** définis par les services techniques municipaux, avec notamment la mise en place de gardes corps et l'installation d'un monte charge avec nacelle.

Ces travaux, qui se chiffrent à **47 000 euros**, ont bénéficié d'une subvention de près de 37 000 euros attribuée par le Fonds National de Prévention (CNRACL). Ce dossier a été suivi par les représentants du personnel municipal. Une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) a également été assurée auprès des agents utilisateurs du nouveau quai.

DES SORTIES QUI FONT LE PRINTEMPS !

C'est le printemps à Saran ! La Ville célèbre le retour des beaux jours en proposant un programme riche et diversifié durant tout le mois pour fêter l'arrivée des beaux jours... Au programme, des manifestations à l'air libre, et des rendez-vous phares, ouverts à toutes et à tous, gratuitement et déclinés dans tous les quartiers saranais pour reprendre possession de l'espace public, des places, parvis, parcs, jardins.

Rendez - vous HORS LES MURS

Renseignements : 02 38 80 34 19

Mercredi
3 mai

15h Derrière l'école de danse
Quartier Chêne Maillard
(Allée Jacques Brel)

AZALÉ

Cie Hors Les Rangs

Clown

- Public familial à partir de 8 ans
- Durée : 55 min.

Azalé, un clown tendre et fragile, entouré de ses fleurs, part à la recherche de l'amour, pour un spectacle tout public, qui réussit l'exploit d'exprimer à chacun, qu'avec lenteur, douceur, une pointe d'humour, de facétie, de délicatesse et d'attention envers soi-même, toute épreuve est sublimable.



Mercredi
10 mai

15h Allée des Séquoias
Quartier Tête Noire

CONSTRUCTION ÉLUCUBRATION

Cocasse Compagnie

Théâtre – Images circassiennes

- Public familial à partir de 5 ans • Durée : 45 min.

Un spectacle de rue sous forme d'un parcours alliant théâtre et images circassiennes, en recherche de construction et d'équilibre. Avec pour matériel des grosses briques de construction (bien plus grosses que celles que nous utilisons enfants), que les personnages vont tenter de construire... Construire selon le modèle, mais pas seulement ! Est-il d'ailleurs si important de suivre le modèle imposé ?





Mercredi
24 mai
18h Parvis du château de l'Étang
Quartier Bourg

VIENS JOUER DEHORS !

Élèves de l'EMMD

Concert

• Tout public • Durée : 1h

Un concert en plein air à l'ombre des grands arbres du parc du château, interprété par les enfants des classes de formation musicale et de l'ensemble vocal élémentaire et collégé de l'EMMD !



LES DURES À CUIRE

Collectif Bonheur Intérieur Brut

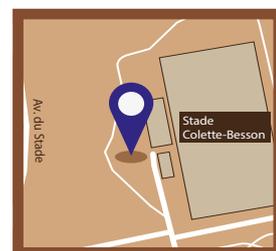
Spectacle

• Public familial à partir de 7 ans • Durée : 50 min.

Spectacle théâtral et musical en hommage à 4 sportives oubliées de l'histoire, alors qu'elles ont profondément changé la condition des femmes.

Trois femmes techniciennes de la mairie préparent l'inauguration d'une place qui sera renommée en l'honneur d'Alice Milliat (grande sportive française). Elles profitent de l'absence des officiels pour prendre la parole et se révèlent être des artistes, drôles et surprenantes. Une prestation nous comptant l'histoire de femmes pionnières dans le sport, à travers le théâtre, la danse et la beatbox. Déjantées et décapantes, elles sont intarissables sur le sujet.

Mercredi
31 mai
17h Stade Colette Besson



SAMEDI 13 MAI DE 14H À 19H

Parc de la rue de la Fontaine

Animations / Loisirs

• Public familial à partir de 3 ans

L'aire de jeux, située dans le Parc du Château de l'Étang accueille petits et grands pour la première édition de « Jouons Ensemble ». Un après-midi récréatif et ludique où les familles pourront découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer. Jeux de société, babyfoot, défis kapla, dames... Des jeux et jouets adaptés aux différentes tranches d'âges, de 3 à 99 ans, seront disponibles sur place pour des moments d'échanges et de convivialité.



Goûter offert aux participants à partir de 17h

Renseignements : Service Vie sociale au 02 38 80 34 21



Exposition
Land art
à partir du 30 mai

- Exposition tout Public
- Chemin piéton du Parc du Château de l'Étang**

Faire de la nature une œuvre d'art, c'est l'objectif du Land art. À travers cette thématique, 3 artistes confirmés présenteront leur travail dans la forêt, située derrière la galerie du Château de l'Étang, pour une exposition grandeur « nature ».

Cette proposition d'exposition Hors les Murs propose donc des œuvres éphémères à découvrir au gré de vos balades et évolutive au fil des saisons.




 ENVIRONNEMENT

Auprès de mon arbre

Soucieuse de préserver son patrimoine végétal, la Ville de Saran a dernièrement fait dresser un état des lieux pour connaître et référencer le patrimoine arboré et végétal de son territoire. Le moindre espace vert ou arbre sur le domaine public a ainsi été minutieusement passé au crible par des experts au regard aguerris. De leurs analyses sont nées des préconisations que les services municipaux ont déjà commencé à suivre, tout en programmant d'autres interventions aux quatre coins de Saran.

Les arbres sont des éléments majeurs de notre environnement : ils améliorent notre cadre de vie, marquent les saisons, contribuent au renouvellement de l'air, protègent la biodiversité, font de l'ombre, constituent des îlots de fraîcheur en période de canicule... Autant d'atouts que la municipalité de Saran s'attache **à préserver pour la beauté de la ville et le bien-être de ses habitants.** Combien y a-t-il d'arbres en ville ? Sont-ils en bonne santé ? De nouvelles plantations sont-elles à envisager ? Autant de questions, auxquelles la Ville a tenté de répondre en procédant à un inventaire afin de recenser toutes les caractéristiques des essences présentes et suivre leur évolution dans le temps.



UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE VERT, POURQUOI FAIRE ?

La commune a la chance de posséder un patrimoine paysager important et varié sur son territoire dont **la qualité est reconnue à l'échelon régional des villes et villages fleuris (CNVVF) avec un classement villes 3 fleurs**. En 2022, le service des Espaces Verts-Environnement de la Ville a confiée à l'Agence de l'arbre, la réalisation d'un inventaire précis de ses surfaces par typologie, ainsi que le recensement de son patrimoine arboré. Cet état des lieux du patrimoine public va **permettre de procéder à un diagnostic de chaque arbre géré par la Ville**, et ainsi de détecter les arbres qui posent problème. Il va permettre dans un second temps une analyse des données : quel type d'essences avons-nous ?, les tranches d'âge ?... Autant d'éléments essentiels pour **la mise en place de la politique arborée** et notamment d'un plan de régénération du parc qui pourra se faire progressivement, par anticipation, et par tranches. La définition d'une stratégie de l'arbre va également permettre de définir un futur plan de gestion et de déterminer la palette végétale des dix prochaines années en fonction des enjeux climatiques et sociaux, mais également en matière d'urbanisme ou d'environnement.

Methodologie de l'étude

- 1 Inventaire et diagnostic visuel de près de 3795 arbres et de 35 ha de forêt urbaine du domaine public. **EFFECTUÉ**
- 2 Diagnostic sanitaire approfondi des sujets jugés préoccupants suite à l'inventaire. **EN COURS**
- 3 Analyse des données de l'inventaire et rapport de la situation du patrimoine pour permettre l'élaboration d'un plan de gestion d'intervention. **À VENIR**

PEUT-ON CONNAÎTRE LA VALEUR D'UN ARBRE ?

Grâce à ce recensement, la commune souhaite ensuite **appliquer un barème qui prend en compte la valeur paysagère, l'état de santé, les dimensions et l'espèce de l'arbre**. Certains sites pourraient ainsi être reconnus « arbres remarquables », comme les arbres du Parc du château de l'Étang (Cyprés chauve, Cèdres, Séquoia), l'Eucalyptus du Bois Salé ou les Chênes du Domaine du Clos Vert. D'autres boisements sont classés pour leur intérêt patrimonial et paysager. Un patrimoine d'une telle valeur mérite donc une gestion adaptée.



Arbres remarquables chez les particuliers : vous êtes invités à vous faire connaître !

Pour aller plus loin dans sa démarche, la Ville de Saran envisage de recenser les arbres remarquables de la commune (par leur âge, leur esthétique ou leur histoire). Les propriétaires intéressés peuvent, s'ils le souhaitent, contacter le service des Espaces Verts de la Ville (02 38 80 34 00) pour se faire connaître. Grâce à cette démarche, certains arbres, publics ou privés, jugés remarquables, peuvent **faire l'objet d'une protection particulière** supplémentaire par leur inscription au Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).



QUELS ARBRES SUR LE TERRITOIRE SARANAIS ?



Les arbres saranais, gérés par la Ville, se répartissent en deux familles. Le **massif forestier** proprement dit, qui s'étend sur **vingt-deux hectares**, et le **patrimoine hors forêt** qui compte **environ 6000 arbres**. Ils se répartissent en arbres de parc (chênes, hêtres, charmes, pins...), en arbres d'alignement (platanes, féviers, micocouliers...), en essences horticoles (cèdres du Liban, de l'Himalaya, cyprès chauves...), ou en arbres exceptionnels, comme le févier pourpre de la rue du Bourg ou le cèdre du Liban derrière le Château de l'Étang... À noter que **c'est l'ONF**, via une convention avec la mairie, **qui gère les vingt-six hectares de forêt** situés derrière le Château de l'Étang. La Mairie entretenant pour sa part les allées et sentiers.



INFOS

90 hectares
de massif forestier public
(bois, sous-bois, hors forêt)

3795 arbres*

Patrimoine arboré sur Saran (hors forêt),
*dont 2940 font partie de l'espace public saranais et 855 de l'espace public métropolitain.

VERS UN RENOUELEMENT ET UN DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Gérer, c'est aussi **prévoir le renouvellement et le développement de son patrimoine arboré sur les années à venir** afin de maintenir la qualité paysagère et un couvert arboré de qualité. Saran affiche une politique forte de plantation dans ses rues, ses places et ses parcs pour accompagner l'urbanisation et offrir ainsi une population de jeunes arbres dans ses quartiers. Engagée dans cette vision environnementale, **la Ville veille toujours à planter plus d'arbres qu'elle n'est contrainte d'en abattre.**



Plusieurs opérations de plantation ont été réalisées durant ces derniers mois et de nouvelles interventions sont déjà programmées :

- Plantation constante d'arbres au Parc du Château de l'Étang depuis le **premier trimestre 2022**,
- Plantation de la micro forêt du Vilpot **en décembre 2022** et janvier 2023 : 9 000 plants d'arbres et végétaux sur près de 4 500 m² d'espace vert,
- Plantation d'arbres au Square Pierre-Sémard et rue des Quatre clés, **en janvier 2023**,
- Plantation d'arbres au centre Marcel-Pagnol, végétalisation du transformateur électrique de la rue du Stade et création d'un espace vert, rue de Villamblain, **en février 2023**,
- Réhabilitation du Square Cyprien-Depardieu, **en mars 2023**.





3 QUESTIONS À...

Romain Suzzarini

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement

- Quelle est la place de l'arbre à Saran ? -

Notre patrimoine arboré est reconnu comme exceptionnel, mais il reste aussi fragile. L'arbre dans la cité est un élément structurant des paysages et s'inscrit dans la durée. Sa préservation doit être une priorité, pour tous. L'entretien du parc arboré et les nouvelles plantations répondent à cette problématique primordiale pour l'avenir. Certains arbres ou zones vertes sont de véritables emblèmes de notre ville et ils nécessitent une attention particulière.

Nous profitons donc de chaque projet public ou privé pour étendre la canopée urbaine et intégrer le plus possible une place prépondérante à la végétation. Aujourd'hui, les grands projets qui se réalisent (comme la Micro-forêt) côtoient également de petites réalisations ponctuelles, tout aussi essentielles à l'embellissement végétal de Saran, ainsi qu'au refroidissement de nos milieux urbanisés.

- Quels sont les enjeux pour l'avenir ? -

La place de l'arbre en ville est un enjeu majeur face au changement climatique. Entretenir et développer un patrimoine arboré de qualité, c'est faire un don aux générations futures, transmettre un héritage de qualité. Les arbres sont une composante du patrimoine vert de la commune, au même titre que les espaces naturels (prairies, gazons...).

Gérer, pérenniser, valoriser ce patrimoine vert répond bien aux préoccupations environnementales de la population. Et à son attachement profond à la qualité de vie saranaise. Nous avons compris l'importance de pérenniser notre patrimoine végétal dans sa globalité, afin de garantir un maintien de la biodiversité, d'offrir des îlots de fraîcheur en ville et de préserver notre histoire locale.

- Quelle est la place de la co-construction des habitants et de la consultation publique sur les projets de plantation ? -

Il est temps de rendre la ville plus résiliente, plus solidaire. L'arbre en ville est un bien commun universel qui profite à tous et dont le sujet est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la population. Ainsi, presque systématiquement sur chaque projet, nous organisons ou demandons des concertations, des réunions de quartier, des rencontres avec les différentes parties pour y recenser les besoins de chacun sur l'intégration des espaces verts. Lors de nos dernières plantations nous avons associés autant que possible tous les acteurs impliqués : les habitants, les enfants, les écoles, les structures municipales, les associations, les constructeurs... La plantation de la première micro-forêt saranaise a été le parfait exemple d'une participation citoyenne réussie.



*Les essences
les plus représentées*

566 CHÊNES
320 CHARMES
289 FRÊNES
271 TILLEULS
242 ÉRABLES

LE PATRIMOINE VERT DE SARAN : UNE VILLE NATURE

À Saran : 813 hectares de zones naturelles et agricoles (tout territoire confondu : privé et public), soit 41 % du territoire.



181 hectares de patrimoine vert municipal

(issu du domaine public) soit 110m²/habitant.

- **Surfaces forestières/Sous Bois** : 90 hectares
- **Pelouse** : 37 hectares
- **Prairie** : 37 hectares
- **Massifs floraux** : 0,09 hectares
- **Massifs vivaces** : 0,26 hectares
- **Massifs arbustifs** : 6,5 hectares
- **Surfaces minérales** : 11 hectares





À Saran, comme dans toute ville du monde, les arbres sont plus vulnérables, **car ils sont fragilisés par les diverses agressions qu'ils subissent en milieu urbain**, telles que la pollution ou les dégradations de leur écorce ou de leurs branchages. **Sans l'intervention humaine, les risques de chutes de branches ou d'arbres sont accrus.** Ainsi, pour gérer son patrimoine arboré, la Ville coupe, élague et plante. Les plantations, elles, s'effectuent généralement de novembre en mars et concernent principalement des sites dont la densité est faible ou des secteurs dépourvus d'arbres.

Le choix de l'essence

L'essence d'un arbre est choisie en fonction de sa taille adulte, de son aspect décoratif, de sa résistance aux conditions urbaines, de son adaptation au

climat, et de sa résistance aux maladies. **La diversification des espèces est essentielle**, non seulement pour des raisons esthétiques mais également pour des questions sanitaires (afin de réduire les allergies au pollen) et pour limiter la propagation de maladies en cas d'invasion destructrice. Avec les conséquences climatiques auxquelles nous devons faire face, le choix d'essences, dites « d'avenirs », devient capital à la bonne évolution des espèces dans le long terme.

Couper et élaguer

Les équipes du service Espaces Verts de la Ville interviennent toute l'année sur les arbres à couper ou élaguer. Leurs interventions ont pour objectif de **réduire les nuisances occasionnées** par certains arbres vis-à-vis des riverains, **de procéder aux tailles des nouvelles plantations** pour leur donner

une forme harmonieuse, **ou de réduire les dimensions actuelles** de certains arbres devenus trop grands.

Il arrive parfois que les arboristes (élagueurs) détectent des **problèmes de vieillissement ou de maladie** de certains arbres. La ville reste un milieu contraint pour l'arbre, il requiert donc une attention toute particulière lorsqu'un sujet se trouve **fragilisé ou en fin de cycle de vie et peut devenir dangereux.**

C'est la raison pour laquelle les services municipaux sont contraints de procéder à l'abatage de certains d'entre eux lorsque cela s'avère nécessaire. Dans tous les cas de figure (vieillesse, mauvais état sanitaire, maladies), **les arbres abattus sont systématiquement remplacés** par de nouvelles essences, plus résistantes à la fois à la maladie et à l'élévation des températures constatée depuis plusieurs années.



QUESTIONS À

Jean-Pierre Orange

Responsable Environnement Espaces Verts

- Comment la ville de Saran entretient-elle ses arbres ?

Ces dernières années, les modes de conduite de taille des arbres ont fortement évolué sous l'influence des nouvelles connaissances en matière de biologie de l'arbre. Aujourd'hui, la Ville laisse généralement les arbres se développer naturellement. Ce principe connaît quelques exceptions. Par exemple, certains alignements d'arbres doivent être guidés pour des raisons de sécurité et des raisons d'encombrement.

- Comment la bonne santé des arbres est-elle surveillée ?

Une surveillance est effectuée par les agents de la Ville. Un contrôle visuel est réalisé lors de chaque entretien et à l'occasion des campagnes de repérage des arbres morts, dépérissants ou dangereux.

Si des dégradations surviennent (aléas climatiques, accidents de circulation, actes de vandalisme...), le service doit procéder en urgence à l'enlèvement des arbres dangereux. De plus, pour protéger l'arbre et son environnement, la Ville a mis en place un barème d'évaluation de la valeur des arbres. Cet outil permet de calculer la valeur patrimoniale d'un sujet pour demander un dédommagement en cas de dégradation. Il sert également à orienter les choix d'aménagement et de gestion du parc.





À SARAN :



5,8 % du patrimoine public

ARBORÉ DE LA MÉTROPOLE
(sur 65 000 arbres estimés)

1 arbre « public »
(ORNEMENTAL, HORS FORÊT)
pour 4,5 habitants

20 000 €/an
consacrés au remplacement
des arbres et arbustes

COÛT DE PLANTATION D'UN ARBRE EN RÉGIE :

Entre 500 € et 600 € / arbre
(préparation des sols, achat et fourniture, main
d'œuvre, suivi et entretien sur 3 ans)

DEPUIS 2020,
**la ville a planté
plus de 130 arbres**

(en comptant les 50 programmés dans le cadre du
budget participatif citoyen de 2022)



QUESTIONS À

Jérôme Moreau - Benoît Aubineau - Kevin Vedraïne - Cédric Chaubolle

arboristes/grimpeurs du service Espaces Verts

- Quelles sont les spécificités de votre métier ? -

Nous nous définissons comme les ambassadeurs de l'arbre. Nous intervenons toute l'année sur les plantations, les entretiens, la surveillance et parfois l'abattage des arbres. Nous sommes le premier service de proximité à intervenir dès qu'un aléa touche un arbre, notamment sur les routes ou les clôtures, lors de tempêtes. À chaque coup de vent nous faisons le tour des sites sensibles (parc de jeux, routes, écoles...). Nous nous devons d'être opérationnels, réactifs et en bonne condition physique... car cette activité demeure l'un des métiers les plus dangereux qui existe. On aime ce que l'on fait. Nous sommes de véritables passionnés, car nous suivons les arbres toutes leurs vies, de la plantation à leur développement.

Nous avons aussi un rôle pédagogique auprès des habitants. Lorsque nous intervenons, nous sommes souvent questionnés. Il faut savoir être à l'écoute, donner les réponses et les explications de nos interventions, qui ne peuvent pas forcément être perceptibles aux premiers abords par les non-initiés. Nous sommes également présents, bien entendu, aux plantations participatives avec la population, comme lors du lancement de la Micro-forêt du Vilpot.

- Pourquoi certains arbres ne sont-ils pas élagués tous les ans ? -

Plusieurs paramètres définissent le type et la fréquence d'élagage. La Ville suit un plan d'entretien du patrimoine arboré en fonction de l'âge des arbres, de leur état de santé et des contraintes environnementales (proximité des façades, signalisation routière...). Ces dernières années, les canicules nous ont obligé à reporter l'élagage de certains arbres pour ne pas les détériorer. Aussi, pour la bonne santé de certains sujets, il est préférable de les laisser se développer sans interventions.

- Qu'est-ce qu'un arbre dangereux ? -

L'arbre est un être vivant qui nécessite une étude approfondie pour décider de son maintien ou de son enlèvement. Trois paramètres sont étudiés : état physiologique, mécanique et sanitaire. La santé d'un arbre se manifeste dans l'aspect de son feuillage, l'état de son écorce ou de ses racines, la robustesse de son tronc... En fonction de ce bilan, un arbre présentant des défauts mineurs peut être conservé.

L'année dernière, nous avons procédé à l'étude de près de 150 arbres autour du Bourg. Sur l'ensemble des sujets étudiés, 2 ont été contraints d'être abattus par sécurité, en raison de leur état.

- Certains arbres dangereux peuvent-ils paraître sains ?

Oui. Les symptômes de déclin ne se voient pas toujours de l'extérieur, car la sève circule à la périphérie du tronc. Le feuillage d'un arbre malade peut dans ce cas rester vert. Certaines pourritures racinaires peuvent également fragiliser l'arbre à sa base sans nécessairement de signe extérieur visible. Nous procédons alors à un entretien régulier pour éviter toutes dégradations mais aussi à une surveillance quotidienne pour intervenir le plus vite possible.

- Peut-on soigner l'arbre pour éviter son abattage ? -

Oui. Lorsqu'il est possible de supprimer la partie touchée pour sécuriser l'arbre et/ou le soigner, il n'est pas nécessaire de l'enlever. En revanche, si le danger est irréversible (maladie trop avancée sans traitement possible, arbre ébranlé par événement météorologique...) et localisé au niveau du tronc ou des racines, l'arbre doit dans ce cas être enlevé. Ce n'est jamais de gaîté de cœur que nous abattons un arbre, mais par sécurité et après avoir étudié toutes les possibilités nous y sommes parfois contraints.



Mai 2023

Lundi 1^{er} mai**VIDE GRENIER**

Organisé par l'Usm Saran Football
> PARKING CARREFOUR SARAN
> INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
02 38 65 97 84

CHALLENGE**MICHEL PASDELOUP**

Organisé par la SLAC
> STADE COLETTE-BESSON
> L'APRÈS-MIDI

Du 2 au 27 mai**EXPOSITION**

« La péri-chêne Maillard se la raconte ! »
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> AUX HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 3 mai**RENDEZ-VOUS
HORS LES MURS**

« Azalé », clown
> DERRIÈRE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE,
QUARTIER CHÊNE MAILLARD
> À 15H
> PUBLIC FAMILIAL À PARTIR DE 8 ANS

Mercredi 3 mai**HEURE DU JEU VIDÉO**

Rocket League (dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H
> GRATUIT, INSCRIPTION SUR PLACE LE 3 MAI
À PARTIR DE 14H30

**Du vendredi 5
au dimanche 28 mai****EXPOSITION DE
LEENA NOUX**

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30
(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI ET JOURS FÉRIÉS
> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 5 mai**CONCERT** « En attendant le grand

bal... », par les élèves de l'EMMD
> ÉGLISE SAINT-MARTIN DE SARAN
> À 19H

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Frontignan
> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30

Samedi 6 mai**FONTE DE LA CLOCHE
TYPOGRAPHIE 1423-2023**

> DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE
MUSIQUE, DEVANT L'ATELIER LE CASSETIN
> À 11H
> TOUT PUBLIC

**HISTOIRES POUR
LES PETITES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 7 mai**FOOTBALL U19**

Usm Saran reçoit JA Drancy
> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H

**Lundi 8 mai****CÉRÉMONIE DE COMMÉMO-
RATION DE LA VICTOIRE DE
1945**

> 9H40 • DÉPÔT DE GERBES AU MONUMENT
AUX MORTS DES AYDES
> 9H55 • RASSEMBLEMENT SUR LE PARVIS DE
LA MAIRIE ET DÉFILÉ
> 10H15 • CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX
MORTS DU BOURG

Mardi 9 mai**PARLONS SARAN EN BALADE**

les élus à votre rencontre
> DÉPART AU CARREFOUR DE LA RUE DU
BOIS JOLY ET LA RD2020, À 18H
> ARRIVÉE ALLÉE DES PÔMMIERS

Mercredi 10 mai**RUE DES HISTOIRES**, proposé par
la Médiathèque

> ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK
DU CHÊNE MAILLARD
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

TOURNOI ROCKET LEAGUE

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 15H
> DÈS 8 ANS

Mercredi 10 mai**RENDEZ-VOUS
HORS LES MURS**

« Construction élocubration », Théâtre
> RUE DES SÉQUOIAS (QUARTIER TÊTE NOIRE)
> À 15H
> PUBLIC FAMILIAL À PARTIR DE 5 ANS

Vendredi 12 et samedi 13 mai**PASTELS**

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 12 mai**ATELIER FLORAL**

Proposé par Petite fleur saranaise
> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H

CAFÉ NUMÉRIQUE

S'identifier avec France Connect
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 18H
> ENTRÉE LIBRE

CONCERT MUSIQUES**ACTUELLES ET JAZZ** par les élèves
de l'EMMD

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
DE CHARTRES
> À 20H30
> RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

Samedi 13 mai**PROLIGUE HANDBALL**

Saran reçoit Cherbourg
> PALAIS DES SPORTS
> À 20H30

CHALLENGE ÉQUIP D'ATHLÉ

Organisé par la SLAC
> STADE COLETTE-BESSON
> LA JOURNÉE

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados, adultes)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 11H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

**ART'S DANSE**, Atelier du geste à la
danse « dialogue musique et danse »

> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 00
HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

JOUONS EN FAMILLE

> PLAINE DE JEUX DERRIÈRE LA MAIRIE
> DE 14H À 19H.

Samedi 13 mai

SOPHROLOGIE

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H30 À 15H45
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

CONTE MUSICAL « Hansel et Gretel »

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 15H À 16H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 14 mai

CHAMPIONNAT ÉQUESTRE

« le circuit saranais »
 > CENTRE ÉQUESTRE
 > LA JOURNÉE

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

d'épreuves combinées, organisé par la SLAC
 > STADE COLETTE BESSON
 > LA JOURNÉE

CRÉATION ET BRICOLAGE

en pâte Fimo sur le thème de la mer
 Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

Atelier proposé par Art's Danse
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30
 > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 OU
 HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

DANSE ET PERCUSSION

Stage proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE, CENTRE
 JACQUES-BREL
 > DE 11 H À 13H
 > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 OU HTTP://
 ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

DANSE DU BURKINA FASO

Stage proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE, CENTRE
 JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30
 > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 OU
 HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

Lundi 15 mai

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Les 18, 19, 20, 21, 24 et 28 mai

FORMATION PSC1

proposée par les Secouristes de la
 Croix Blanche du Loiret
 > SALLE DES CENT ARPENTS
 450 RUE DES JONQUILLES
 > DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
 > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
 CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



TOURNOI DE BADMINTON

> GYMNASSE JEAN-LANDRÉ

Mardi 23 mai

LA PAPOTE DU MARDI

Atelier de lecture (Adultes)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 18H
 > ENTRÉE LIBRE

Mercredi 24 mai

COURSE CONTRE LA FAIM

organisée par le collège Montjoie
 > STADE COLETTE-BESSON
 > LE MATIN

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(à partir de 4 ans)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 10H30
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



RUE DES HISTOIRES, proposé par

la Médiathèque
 > ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK
 DU CHÊNE MAILLARD
 > DE 14H À 16H
 > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

Mercredi 24 mai

RENDEZ-VOUS HORS LES MURS

« Viens jouer dehors ! », Concert des élèves
 de l'EMMD
 > PARVIS DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG (QUARTIER
 BOURG)
 > À 18H
 > TOUT PUBLIC.

Vendredi 26 mai

CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
 > À 19H

Samedi 27 et dimanche 28 mai

INTER-COMITÉ HANDBALL

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA

Samedi 27 mai

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(à partir de 4 ans)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 27 mai

ARTS NUMÉRIQUES IMMERSIF

« Destin », programmation Théâtre de la Tête
 Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > DE 16H À 17H45
 > RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

INAUGURATION DE LA BOUTUROTHÈQUE

Échanger vos boutures de plantes vertes !
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > 10H30
 > RÉSERVATION AU 02 38 80 35 10 OU SUR
 WWW.SARAN.FR

À partir du 30 mai

EXPOSITION DE LAND ART

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

Mercredi 31 mai

« FAITES VOS JEUX ! »

Jeux de société
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mercredi 31 mai

RENDEZ-VOUS

HORS LES MURS « Les dures à cuire », Spectacle théâtrale et musical
 > À PROXIMITÉ DU STADE COLETTE-BESSON
 > À 17H
 > PUBLIC FAMILIAL À PARTIR DE 7 ANS.

Jeudi 1^{er} juin

LECTURE THÉÂTRALISÉE

« L'instant T/exte : Sept stations avant
 terminus », programmation Théâtre de la
 Tête Noire (dès 12 ans)
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30
 > RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 2 juin

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par Le Club des jeunes d'antan
 avec l'association Un Arc en Ciel pour Clara
 > SALLE DES FÊTES
 > OUVERTURE DES PORTES À 13H30, DÉBUT
 DES JEUX À 14H30
 > INSCRIPTION 12€ - RENSEIGNEMENT
 06 37 16 25 84 - 06 60 38 08 35

ATELIER FLORAL proposé par Petite fleur saranaise

> SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H

Samedi 3 juin

SORTIE À BLOIS Organisé par Le

Club des jeunes d'antan (château, Maison de la magie, promenade en attelage, restaurant)
 > RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION
 02 37 16 25 84 - 06 60 38 08 35

LE QUARTIER DE L'ANCIEN AÉRODROME PREND VIE

Lancé en 2019 par le Conseil départemental, l'aménagement des « Portes du Loiret » est en plein développement. Dès à présent, le visage de ce futur quartier de Saran se dessine, avec des réalisations, des travaux en cours et des projets qui se poursuivront jusqu'à horizon 2030.

Le 1^{er} mars 2023 restera marqué d'une pierre blanche pour la ZAC de l'ancien aérodrome, **propriété du Département**, avec l'emménagement de ses premiers habitants. Une date quelque peu symbolique pour ce futur quartier en plein essor, car avant cela, **plusieurs entreprises et établissements y ont d'ores et déjà élu domicile.**

Actuellement, nombre de chantiers sont en cours. Certains s'achèveront dans les prochains mois. Des nouveaux projets leur succéderont avant la fin de l'année.

À terme, le site de l'ancien aérodrome (près de 90 hectares) **conjuguera habitat** (entre 700 et 800 logements), **activité économique** (plusieurs centaines d'emplois) et **espace naturel**, dans sa partie nord-ouest. Un secteur où le Département dispose de réserves foncières et où les élus Saranais souhaiteraient **voir s'implanter dans l'avenir un nouveau collège.** De par sa localisation et ses activités diverses, ce futur quartier s'annonce déjà comme une nouvelle composante forte de notre commune.

• **Arnaud Guilhem**

INSTALLÉS

Activités économiques

- ① • Clear Channel, régie publicitaire
- ② • Cigusto, cigarette électronique et e-liquides
- ③ • OGF pompes funèbres
- ④ • Clinique vétérinaire du Lapin Blanc
- ⑤ • Clinique de l'Oeil Centre de Pathologie de l'Œil
- ⑥ • GRDF, siège régional

Habitat

- ⑦ • Eiffage
 - 2 bâtiments livrés (63 habitations)
 - 2 autres bâtiments à livrer cet été (64 habitations)
 - 4 cellules commerciales en rez-de-chaussée (services à la personne, activités paramédicales en lien avec Oréliance)

À VENIR (Permis de construire délivré)

- ⑧ • Concept Ty - Bureaux
- ⑨ • Sandvik (siège régional) Bâtiment de plain pied

DATES CLÉS

2009 : Création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des « Portes du Loiret » par le Conseil Départemental.

2012 : Création de l'avenue Jacqueline-Auriol.

2013 : Ouverture du Pôle santé Oréliance.

2014 : Ouverture du Centre de soins La Cigogne.

2017 : Réalisation du pont surplombant la bretelle d'autoroute, rue Ambroise-Croizat.

2018 : Ouverture du giratoire de l'ancienne route de Chartres.

2019 : Début des aménagements sur la ZAC de l'Ancien Aérodrome.

EN CONSTRUCTION

Activités économiques et autres

- 10 • Bâtiment «Icare» - Exia
6000 m² de bureaux (r+4)
- 11 • Hôtel 3 étoiles - Eiffage
Livraison 1^{er} semestre 2024
- 12 • Groupe Vinci
Bâtiment (bureaux et entrepôt)
- 13 • Maison funéraire Caton

Habitat

- 15 • Conseils et Patrimoine
Logements collectifs et pavillons individuels (environ 300 logements)
Premiers logements livrés d'ici l'été 2023
Aire de jeux à aménager
Chantier prévu jusqu'à horizon 2027



LÉGENDE

- EN CONSTRUCTION
- À VENIR
- EN ACTIVITÉ
- FUTURES VOIES

L'enfant

du faubourg



Doyen du foyer Georges-Brassens, Robert Delafoy a fêté tout récemment son 100^e anniversaire. Un moment choisi pour évoquer en sa compagnie les temps forts d'une vie bien remplie.

Vendredi 28 avril, une surprise attendait Robert Delafoy.

L'équipe du foyer Georges-Brassens, a en effet organisé un rendez-vous en son honneur à l'heure de l'apéritif, afin de célébrer ses 100 ans. C'est donc entouré de ses deux fils et leurs conjoints, de sa famille, d'amis et d'élus saranais et en présence des résidents du foyer que le doyen a pu déguster un gâteau d'anniversaire spécialement préparé à son attention. Un moment festif, teinté d'émotion, de tendresse et de bonne humeur.

La bonne humeur, l'humour, la gentillesse... Autant de traits qui caractérisent Robert Delafoy, et qui lui ont permis de se faire apprécier rapidement et de gagner la sympathie du plus grand

nombre au sein du foyer Georges-Brassens. Un homme affable avec qui plus est, un goût pour les échanges. « Aujourd'hui, on communique moins, chacun rentre chez soi », déplore-t-il. « Avant, on vivait plus dehors. Le soir on se mettait à la porte et on discutait avec les voisins. La télévision a tout tué ».

Insouciance et années sombres

Robert Delafoy a vécu une bonne partie de son enfance faubourg Bannier, à Fleury-les-Aubrais. « Du milieu des années 30 jusqu'au bombardement de 40, mon père y a tenu « Le Café du berceau ». Après l'école, ce fils unique devient tout d'abord apprenti coiffeur.

« Ça a duré 6 mois, car j'ai été malade. J'ai eu une pleurésie. Après, j'ai fait un apprentissage de bobineur, pour les dynamos de moteur, rue de Patay à Orléans. Mon patron qui tenait également un commerce à Montargis était résistant. Ils ont été fusillés avec son fils ». Au temps de l'insouciance et du bonheur a en effet succédé brutalement le fracas des bombes allemandes. Au soir du 15 juin 40, elles vont incendier le domicile familial du faubourg Bannier. Le jeune homme vivra ce drame avec ses parents, réfugiés dans le sous-sol du charcutier d'en face. Quatre années auparavant, c'était l'été 36, celui des premiers congés payés. « On a vu arriver aux Aydes des Parisiens avec des remorques. Ce fut un sacré événement ».

Quelques jours plus tard, toute la famille prend la route de l'Exode. « En chemin, on nous a dit que Pétain avait signé l'armistice, et que cela ne servait à rien de continuer. Comme nous ne savions trop quoi faire, on a poursuivi jusqu'à Saint-Symphorien au sud de Bordeaux. Nous y sommes restés 2 mois ».

Auparavant, durant la « drôle de guerre », Robert Delafoy était employé chez Thermor, à Orléans « On montait des cuisinières électriques. Des fois, le dimanche, on travaillait pour l'armée française. Après, on a dû travailler pour les allemands. On fabriquait des cuisinières pour les sous-marins ». Comme ses comparses de la « Classe 23 », le jeune homme est requis pour le STO (Service du Travail Obligatoire). « J'ai été convoqué plusieurs fois au bureau du STO. Comme mon employeur travaillait pour les allemands, j'ai été dispensé ».

L'Occupation se passe difficilement : « Notre habitation étant détruite, nous avons été relogés à La Chapelle-Saint-Mesmin. J'ai été malade des poumons. On manquait de tout. Même de pneus pour les vélos. On a essayé une fois de les remplacer avec des bouts de tuyau d'arrosage, mais on n'a pas insisté ».

Une vie à reconstruire

L'après guerre ne débute pas vraiment mieux. « Nous avons habité pendant 2 ans avec ma femme dans une maison située faubourg Madeleine, avec mes parents en bas. Nous étions sinistrés et moi, malade. Plein de choses nous manquaient, c'était le rationnement. En 1948, ma femme étant enceinte, je suis parti au sanatorium pour soigner ma tuberculose ». Vers 1950, Robert Delafoy entre chez EDF. « J'ai fait un peu de tout, du dépannage, du service actif, des sorties techniques ou commerciales. J'ai été retraité à 55 ans ».

Entre-temps, l'électricien a fondé et pris soin d'une famille. « J'ai eu 3 enfants. 3 gars, dont un est décédé. Les 2 autres habitent dans le coin », résume-t-il. « Nous

avons vécu pendant 40 ans à proximité des Blossières ». Durant son temps libre, il s'est pris d'intérêt pour les pigeons voyageurs. « C'était répandu après guerre. J'en ai eu une quinzaine chez moi, j'étais tout le temps avec. Le dimanche, je participais à des concours. Donc on ne sortait pas et ma femme rouspétait ».

Des années de retraite tranquille à 2 dans un pavillon avec jardin à La Chapelle-Saint-Mesmin, puis le décès de son épouse en 2003, et son aménagement au foyer Georges-Brassens voilà 3 ans. « C'est toute une vie. Et on se retrouve là.

C'est passé vite. Je ne me suis pas ennuyé », confie paisiblement Robert Delafoy. « Tous les jours je regarde vite fait l'actualité et je lis le journal. En ce moment, c'est mouvementé, entre l'Ukraine, Taïwan... Il y a tout qui va mal. Ce n'est pas la vie ». Notre centenaire, qui conduisait encore jusqu'en décembre dernier, préfère se consacrer à la sienne, au contact des autres

résidents et de l'équipe du foyer. Ou à se remémorer les bons moments d'une vie bien remplie.

Comme les vacances en famille, à Biarritz ou à Sanary-sur-mer. Ou encore son adolescence, « Quand on allait des Aydes à Orléans, qu'on achetait du tabac quai du Châtelet, et qu'on faisait la tournée des bars ». Enfant du faubourg Bannier toujours.

•Arnaud Guilhem





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Retraites : une contre-réforme légale mais illégitime, un désastre politique et social qui fracture encore davantage le pays.

Après trois mois de manifestations et de grèves, le Conseil constitutionnel a validé le 14 avril dernier le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Il a également rejeté la première version du référendum d'initiative partagée (RIP) déposée par les parlementaires de gauche. Dans la foulée, le président de la République a promulgué en toute hâte son projet si décrié. Certes, la procédure suivie est légale et désormais prétendument conforme à la Constitution. Mais, la décision du Conseil constitutionnel n'a pas mis un terme à la crise politique et sociale allumée par l'entêtement d'Emmanuel Macron : le rejet et la colère que suscitent la retraite à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation sont toujours massifs dans le pays, notamment parmi les classes moyennes et populaires. L'obstination du président de la République à imposer toujours plus d'efforts au monde du travail est logiquement incompréhensible alors que le CAC 40 bat des records de cotation et que les grands groupes français ont presque tous annoncé des profits comme des dividendes en nette hausse. Pour la première fois, l'homme le plus riche du monde (le patron du groupe de luxe LVMH) et la femme la plus riche du monde (l'héritière de l'Oréal) sont tous les deux Français... L'inflexibilité à « réformer » le pays se fait au seul bénéfice d'une infime minorité et tranche d'autant plus avec l'inaction gouvernementale en matière climatique ou sociale. Au moment où, à Saran comme ailleurs en France, nombre de familles sont en difficulté face à l'inflation galopante, où une partie de la jeunesse reste marquée par les conséquences des confinements, où les besoins en matière d'éducation et de santé sont criants, n'y a-t-il pas d'autres urgences à traiter que d'aggraver la crise politique et sociale ? C'est dans cet esprit que nous avons présenté le 24 mars dernier, en conseil municipal, une motion exceptionnelle demandant au président de la République de retirer son projet pour apaiser la colère du pays et redonner du sens au mot démocratie. Cette motion a d'ailleurs été approuvée à l'unanimité moins l'abstention d'un seul élu de l'opposition. Dans cette tempête, nous entendons garder plus que jamais l'intérêt général pour boussole.

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Nadia EL OUAROUDI, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur :
www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Plus, plus, plus, moins, moins, moins

Plus de routes depuis des années pour extension non maîtrisée de la ville, moins de possibilité de les entretenir à l'heure actuelle.

Plus de critiques de la Métropole, moins de réflexions sur une circulation différente sur notre commune.

Plus de greenwashing de la part de la Métropole pour la réfection des Mails, moins de réflexion sur les mobilités douces de notre côté.

En fait à Saran, on critique la Métropole pourtant la même ambition : ne pas prendre en compte les recommandations du Giec.

Cela se traduit dans l'article principal du Repères du mois de mars, mais également dans le budget voté ce même mois.

Cela se traduit par : nous sommes empêchés de traiter les sujets séparément, donc moins de volonté à construire en commun. Une leçon de la période COVID, il n'y aura pas de monde d'après.

Plus, plus, plus, moins, moins, moins et personne n'est gagnant.

Les élus et élus de l'opposition

« mon parti c'est Saran »

Gérard VESQUES, Philippe DUFOUR, Patricia MORIN, Esther SEBENE, Michel SIMION

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »



Sélection des principales délibérations adoptées par
LE CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 24 MARS 2023

- Budget primitif 2023 – ville et budgets annexes :

Les budgets ont été exceptionnellement votés en mars, afin d'intégrer le résultat provisoire de l'exercice 2022, ainsi que pour limiter les aléas liés à l'inflation.

- Fixation des taux d'imposition 2023 :

Les taux de taxes foncières communaux ont été reconduits. Ils sont identiques depuis 2010.

- Avis du Conseil municipal sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Département du Loiret :

Des préconisations ont été établies afin qu'il soit procédé à des aménagements (murs anti bruit, revêtements adaptés...) sur les principaux axes routiers provoquant des nuisances sonores (Tangentielle, RD 2701, RD 2020...).

- Aide d'urgence aux sinistrés du séisme en Turquie et Syrie - subvention au Secours Populaire Français :

Le conseil municipal reste mobilisé sur le plan de la solidarité internationale lorsqu'un sinistre éprouve des populations civiles.

- Convention 2022-2023 relative à l'organisation des actions menées dans le cadre de la prévention bucco-dentaire dans les écoles :

Cette initiative est reconduite cette année, car la prévention est essentielle et les familles ont souvent des difficultés à accéder à un dentiste référent.

- Dénomination d'une place dans le Centre-Bourg :

La nouvelle place qui sera prochainement aménagée s'appellera Place Nelson Mandela en hommage à cet opposant à l'apartheid, chef d'État et prix Nobel de la paix.

- Dénomination d'une rue - quartier "Quelle" :

Afin de garder la mémoire du passé industriel du site, la Rue des Ateliers est créée.

- Acquisition de parcelles situées en zone agricole et naturelle :

La ville poursuit sa politique d'acquisitions et de maîtrise foncière dans le secteur ouest.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

ÉTAT CML Mars 2023

Nous saluons l'arrivée de

Asaël-Roeh MBAKA, 21 janvier 2023

Nina TREMBLEAU, 12 mars 23

Mathéo MENDES, 20 mars 2023

Suleyman BELHANI, 22 mars 2023

Divine-Grâce NZITOUKOULOU LOUZOLO, 24 mars 2023

Souleymane EL BOUSIKHANI, 30 mars 2023

Noam ROMELOT, 2 avril 2023

Nous regrettons le départ de

Michel CASTERA, 82 ans

Daniel BARRAQUÉ, 75 ans

Rodam KEBADZE, 82 ans

Monique GLAIN née POURADIER, 90 ans

Robert LECONTE, 87 ans

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
ET LA TRANSPHOBIE**

SARAN POUR L'ÉGALITÉ

17 MAI

2023

DE 9H À 17H

JOURNÉE DE SENSIBILISATION

PLACE DE LA LIBERTÉ

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

